

REUNION DU COMITE SYNDICAL DU 10 JANVIER 2013

L'an deux mil treize, le dix janvier à 18 heures, le Syndicat d'Entretien du Bassin du Beuvron, s'est réuni à la Mairie de Bracieux, sous la Présidence de Monsieur Daniel DESROCHES

PRESENTS : MM GODRON, GARNIER (Beuvron amont), MM DUPONT, BARDON (Centre Amont), MM GAULT, REPINCAY, CHESNEAU (Beuvron aval), MM DESROCHES, TOUCHET, COELHO (Centre Aval), M MOREAU (Bièvre), MM PRINCE, ROBERT, DETIENNE (Centre Cosson), MM LEROUX, ROUX (Bas cosson) et M GILBERT (Bassin Cosson).

ABSENTS EXCUSES : M BEIGNET (Beuvron amont), M BOUQUIN (Beuvron centre amont), M DUCHALAIS (Beuvron aval), M FROMENT (Bassin cosson).

Assistaient à la réunion : M LHOMME (Beuvron centre aval), MM MAURICE, CLOUET et Madame VALOIS (Centre cosson).

Date de la convocation le 13 décembre 2012.

Ordre du jour :

- **Orientations budgétaires 2013**
- **Point sur l'étude : continuité écologique**
- **Amortissement des acquisitions 2012**
- **Renouvellement de la ligne de trésorerie**
- **Questions diverses**

ORIENTATIONS BUDGETAIRES 2013

Monsieur le Président présente les orientations budgétaires suivantes :

PLANNING DE TRAVAUX 2013

Le planning des travaux 2013 sera défini comme suit : 138 jours de travail répartis de la façon suivante entre les syndicats :

➤ Syndicat du Beuvron Amont	21 jours – programme entretien
➤ Syndicat du Beuvron Centre Amont	0 jours
➤ Syndicat du Beuvron Centre Aval	5 jours – programme entretien
➤ Syndicat du Beuvron Aval	10 jours – programme entretien
➤ Syndicat de la Bièvre	0 jours
➤ Syndicat Bas cosson	0 jours
➤ Syndicat Centre cosson	47 jours – programme restauration
➤ Syndicat du Bassin du Cosson du Loiret	55 jours – programme restauration

Prévoir également pour chaque syndicat : **1 jour SEBB – 1 jour Jussie et 10 jours pour les interventions ponctuelles.**

Programme ponctuel également pour le :

- Syndicat du Beuvron Aval : 6 jours : ruisseau le picoisière
- Syndicat du Centre Cosson : 21 jours ruisseaux Vallas et Ribou

TARIFS 2013 :

- Participation fixe annuelle par syndicat adhérent : 4 600 €
- Coût d'une journée équipe prestation non subventionnée : 847 €
- Coût d'une journée équipe jussie : 592 €
- Coût d'une journée de travail par équipe : 328 €
- Coût d'une journée du technicien de rivière pour une mise à disposition : 315 €

(Délibération prise ce jour)

RAPPEL DES MODALITES DE REGLEMENT DES JOURNEES DE TRAVAIL DES EQUIPES

- Un acompte de 30 % du cout total des travaux programmés avant le début de chantier soit au moment de sa programmation,
- Recouvrement d'un deuxième acompte de 30 % selon l'avancement des travaux,
- Solde des travaux à la fin du chantier au vu d'un décompte définitif de travaux.

LES AIDES 2013

Le contrat de bassin du Beuvron signé initialement le 11 juillet 2006 avec la Région et le 5 novembre 2009 validé avec la Région et l'Agence de l'eau nous garantit des engagements financiers. Un avenant est en cours pour les opérations 2013.

Les aides spécifiques sur les opérations : Grenouille taureau, espèces envahissantes animales...devront être confirmées pour le budget primitif 2013.

LES DEPENSES 2013

Renouvellement du matériel pour une équipe,
Stand pliable : Animation et équipe,
Achat de tables pliantes de réunion,
Etude continuité écologique (suite),
Etude de bilan et perspectives du contrat territorial de bassin 2009-2012,
Communication : établissement du journal,
Mise en place de journées d'animation.

COMPOSITION DU PERSONNEL SYNDICAL 2013

1 technicien de rivière
1 chef d'équipe
1 chef d'équipe suppléant
2 agents d'entretien des rivières
1 animatrice – contrat de Bassin

PERSONNEL MIS A DISPOSITION

- Secrétaire 11/35^{ème}
- Agent d'entretien (ménage) 2/35^{ème}

RENOUVELLEMENT DE LA LIGNE TRESORERIE

La ligne de trésorerie actuelle expire le 3 février 2013, Monsieur le Président propose de la renouveler celle-ci. Des demandes sont en cours auprès de différentes partenaires financiers.

Le comité syndical, après en avoir délibéré,

- **donne un avis favorable pour l'ensemble de ces décisions**
- **valide les orientations budgétaires 2013.**

POINT SUR L'ETUDE : CONTINUITÉ ECOLOGIQUE

L'étude sur la continuité écologique a démarré le 1^{er} juin 2012. Des pré-visites des ouvrages se sont déroulées de juillet à septembre en présence, à minima, du bureau d'études, d'une personne du SEBB et d'un élu de la commune. A la demande du bureau d'études, le comité de pilotage s'est réuni pour la présentation du pré-diagnostic le 13 décembre 2012. Des premiers éléments de diagnostic ont été donnés, par exemple, sur les 93 ouvrages analysés :

Type d'ouvrage %		Usages %		Etats %		Franchissabilité %	
Vannes	53 %	Aucun	87 %	Bon	19 %	Franchissable	30 %
Clapet	14 %	Stabilité	5 %	Correct	32 %	Infranchissable	70 %
Déversoir	18 %	Electricité	4 %	Médiocre	23 %		
Batardeaux	9 %	Minoterie	2 %	Mauvais	11 %		
Barrage à aiguilles	3 %	Incendie	2 %	Ruine	15 %		
Seuil artificiel et buses	3 %						

Une réunion de synthèse du diagnostic est prévue devant le comité de pilotage début avril. Le diagnostic sera ensuite présenté et soumis à validation devant le comité syndical.

AMORTISSEMENT DES BIENS ACQUIS EN 2012

Monsieur le président rappelle que le syndicat doit amortir les biens acquis :
Après en avoir délibéré, le comité Syndical décide d'amortir les biens acquis en 2012 de la manière suivante :

Informatique

Logiciel et licence informatique 5 ans

Matériel

1 – Treuil 2 ans

1 – Tronçonneuse 1 an

QUESTIONS DIVERSES

Fin de la séance 19h15